

## Agriculture et colonisation.

mandé, et je crois que le comité l'a aussi recommandé, qu'il soit envoyé d'ici un chirurgien vétérinaire pour être présent à l'examen des poumons des animaux du Canada, à mesure qu'ils sont abattus. Je crois qu'il vaudrait beaucoup mieux que sir Charles Tupper employât trois des premiers vétérinaires de l'Ecosse, et j'ai suggéré les noms des professeurs McCaul, de Glasgow; Williams, d'Edimbourg, et Walley, d'Edimbourg. Si sir Charles Tupper, ou mieux encore les agents des vaisseaux eux-mêmes, retenaient les services de ces trois hommes, pour qu'ils fussent appelés au cas que quelques-uns de nos animaux fussent suspects, je crois que leur influence serait plus grande que celle de qui que ce fût qu'on enverrait d'ici.

*Par Mr Hughes :*

Q. Avez-vous fait cette recommandation au gouvernement?—R. C'est la recommandation que j'ai faite, et je crois que c'est ce qui se fait. De fait, je sais qu'il a été envoyé une communication dans ce sens à sir Charles Tupper.

*Par Mr Featherston :*

Q. Je crois qu'il vaudrait beaucoup mieux que vous, vous allassiez, car au printemps il va être transporté une quantité de bétail nourri dans les distilleries. Vous savez vous-même que deux seulement sur trois arrivent bien portants. On les a nourris tout l'hiver d'aliments chauds, et ils ne peuvent supporter le voyage; c'est grand dommage de faire condamner tout le bétail du pays, à cause des quelques-uns venant des distilleries.—R. Eh bien, mon opinion personnelle est qu'un rapport par trois hommes distingués dans la profession aurait plus de poids auprès des autorités impériales qu'un seul rapport par un vétérinaire canadien.

Q. Je crois qu'il devrait y avoir quelqu'un là-bas pour faire la distinction entre le bétail de distilleries et le bétail des cultivateurs. Le bétail de distilleries est moins vigoureux que l'autre bétail; leurs poumons peuvent être affectés par la fatigue du voyage et parce qu'ils n'ont point eu d'exercice de tout l'hiver. Ils ne sont pas assez forts pour supporter le voyage et on les a souvent pris à tort pour du bétail de cultivateurs, au détriment de ce dernier.—R. Mon intention est de tenir les chirurgiens vétérinaires du Conseil privé à Londres pleinement informés de tous les envois de bétail, leur faisant savoir si c'est du bétail de distilleries ou d'autre bétail.

*Par Mr Hughes :*

Q. La raison qui m'a fait faire la question au sujet du mode d'inspection du bétail à Montréal, c'est que je connais plusieurs expéditeurs, et ils m'informent que l'on ne donne pas toujours les 24 heures de repos au bétail avant l'embarquement, que le bétail n'est examiné dans les cours qu'au moment où il va être embarqué, et que les inspecteurs ne le voient qu'au moment où on le fait embarquer. Une inspection de ce genre ne peut pas être très soignée. L'impression générale paraît être que l'inspection n'est que superficielle, et qu'il pourrait arriver que l'on fit embarquer des animaux malades. Je recommanderais qu'à l'avenir on y donne plus d'attention?—R. Autant que je puis le savoir, l'inspection se fait soigneusement. J'y donne toute l'attention personnelle qu'il m'est possible. Le bétail doit rester 24 heures dans les cours; mais à l'occasion s'il arrive quelque chose à un train de chemin de fer, que le bétail destiné à un certain vaisseau se trouve ainsi retardé et que le vaisseau soit prêt à partir, si nous nous sommes assurés que les animaux sont en bonne condition, nous les laissons aller à bord avant l'expiration des 24 heures, de manière à ne pas causer sans raison du retard et des frais inutiles à l'expéditeur. Nous devons user d'un peu de jugement afin de ne pas entraver le commerce du pays. La règle est toutefois très rigoureusement suivie, et quelques marchands de bétail disent qu'elle l'est trop.

Le PRÉSIDENT.—Suivant le désir exprimé par le comité, je puis dire que j'ai vu l'autre jour le ministre de l'agriculture et que j'ai appelé son attention sur la résolution du comité qu'il fût envoyé du Canada en Angleterre un chirurgien vétérinaire de compétence, pour y être présent à l'inspection et à l'autopsie des premiers animaux du Canada qu'on débarquerait ce printemps. L'idée de Mr Angers est que d'après ce qu'a écrit Mr Gardner, ministre impérial de l'agriculture, que le premier envoi sera examiné à son arrivée, et que si on le trouve sain, l'embargo sera levé de